



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Vif Auto

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Vif Auto
 Numéro du produit 497-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.
 Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
 Lynn Lane,
 Shenstone, nr Lichfield
 Staffordshire. WS14 0DH
 England
 www.autosmartinternational.com
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
 info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

Fabricant

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques

Non classé.

Dangers pour la santé humaine

Eye Irrit. 2 - H319 Elicitation (Skin Sens.)

Dangers pour l'environnement

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Environnement

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Vif Auto

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH208 Contient du 2,2',2''-(hexahydro-1,3,5-triazine-1,3,5-triyl)triethanol, methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate. Peut produire une réaction allergique.

Mentions de mise en garde

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle selon les réglementations nationales.

Etiquetage des détergents

< 5% agents de surface amphotères, < 5% agents de surface cationiques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% azurants optiques, < 5% parfums, < 5% phosphates, Contient TRIS(N-HYDROXYETHYL) HEXAHYDROTRIAZINE, BENZYL ALCOHOL, LINALOOL

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

PROPANE-2-OL	5-10%
Numéro CAS: 67-63-0 Numéro CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	F;R11 Xi;R36 R67
Tetrapotassium Pyrophosphate	2-5%
Numéro CAS: 7320-34-5 Numéro CE: 230-785-7	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Eye Irrit. 2 - H319	Xi;R36.
C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)	2-5%
Numéro CAS: 68439-46-3 Numéro CE: – Numéro d'enregistrement REACH: Polymer	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318	Xn;R22. Xi;R41.
2,2',2''-(hexahydro-1,3,5-triazine-1,3,5-triyl)triethanol	0.01-0.1%
Numéro CAS: 4719-04-4 Numéro CE: 225-208-0	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 2 - H330 Skin Sens. 1 - H317	T;R23. Xn;R22. R43.

Vif Auto

methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate	0.01-0.1%
Numéro CAS: 10595-49-0 Numéro CE: 234-204-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119976277-23-XXXX Facteur M (aigu) = 10	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Acute Tox. 4 - H302	Xn;R22. Xi;R36. R43.
Eye Irrit. 2 - H319	
Skin Sens. 1A - H317	
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 2 - H411	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Non pertinent.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Rincer à l'eau. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Aucun symptôme particulier connu.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Aucun symptôme particulier connu.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Le produit n'est pas combustible. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Le produit n'est pas combustible. Gaz ou vapeurs toxiques. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue. Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Vif Auto

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Lire et suivre les recommandations du producteur. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

Classe de stockage

Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 200 ppm 500 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB 400 ppm 1000 mg/m³

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

Vif Auto**PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)**

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m ³ Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m ³ Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour
PNEC	- Eau douce; 140.9 mg/l - Eau de mer; 140.9 mg/l - rejet intermittent; 140.9 mg/l - Sédiments (eau douce); 552 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg - STP; 2251 mg/l - Sol; 28 mg/kg

Tetrapotassium Pyrophosphate (CAS: 7320-34-5)**Commentaires sur les composants**

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

C9-C11 Alcohol ethoxylate (6) (CAS: 68439-46-3)**Commentaires sur les composants**

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride (CAS: 863679-20-3)**Commentaires sur les composants**

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

CITRIC ACID MONOHYDRATE (CAS: 77-92-9)**Commentaires sur les composants**

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition**Equipements de protection****Contrôles techniques appropriés**

Aucune ventilation particulière requise.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polyvinyl chloride (PVC). Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

Vif Auto

Liquide.

Couleur

Claire (ou pâle).

Odeur

Pleasant, agreeable.

Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

pH

pH (solution concentrée): ~ 9.2 pH (solution diluée): ~ 8.8 @ 1%

Point de fusion

~ 0°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~ 100°C @

Point d'éclair

> 99°C (Coupelle fermée).

Taux d'évaporation

Non disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non disponible. : :

Pression de vapeur

Non disponible.

Densité de vapeur

Non disponible.

Densité relative

~ 1.025 @ (20°C)°C

Solubilité(s)

Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.

Coefficient de partage

Non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

Non disponible.

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité

Non applicable.

Propriétés comburantes

Non applicable.

Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 51 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Vif Auto

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. IARC Not Listed. OSHA Not Regulated. NTP Not Listed.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)

25.000,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes

Moderate pH (> 2 and < 11.5). Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alkali. Non irritant.

Information générale

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

Contact oculaire

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

A cause de la quantité et de la composition du produit, le risque pour la santé est considéré faible. Pas d'effet spécifique à long terme connu.

Voie d'exposition

Ingestion.

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Vif Auto**Informations toxicologiques sur les composants****PROPANE-2-OL****Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. IARC Not Listed. NTP Not Listed. OSHA Not Regulated.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)

5.840

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)

16.4

Espèces

Lapin

Sensibilisation respiratoire

Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Non sensibilisant.

Inhalation

Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

Ingestion

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact cutané

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

Tetrapotassium Pyrophosphate**Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. IARC Not Listed. NTP Not Listed. ACGIH Carcinogen List.

C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)**Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride**Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)

2.000

Espèces

Rat

Valeur estimée.

SECTION 12: Informations écologiques**Écotoxicité**

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. The product may contribute to an excessive enrichment of the aquatic environment with nutrients. The product does not contain organically bound halogen. The product does not contain organic complexing agents with a DOC level of degradation of < 80% after 28 days.

Vif Auto

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Écotoxicité

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson

Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes

Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: ~ 9640 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE , >: > 1000 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE , 72 heures: > 1000 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Toxicité aiguë - microorganismes

CE , >: > 1000 mg/l, Boues activées

C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

Toxicité aiguë - poisson

CL , 96 hours: 10 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE , 48 hours: 10 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CI , 72 hours: 10 mg/l, algues

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: > 10 - 100 mg/l,

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE , 48 heures: > 1 - 10 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE , 72 heures: > 1 - 10 mg/l, Algues d'eau douce

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

Vif Auto

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Persistence et dégradabilité

Le produit devrait être biodégradable.

Biodégradation

Dégradation (%) - 95: 21 jours

Demande biologique en oxygène

~ 1171 g O /g substance

Demande chimique en oxygène

~ 2294 g O /g substance

Tetrapotassium Pyrophosphate

Persistence et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

Persistence et dégradabilité

Le produit est biodégradable. Ce tensioactif est conforme aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride

Persistence et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage

Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Pow: 0.05

Tetrapotassium Pyrophosphate

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit contient des substances solubles dans l'eau et qui peuvent se répandre dans les hydrosystèmes.

Vif Auto

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption

Sol - Koc: ~ 1.1 @ °C

Constante de Henry

0.00000338 atm m3/mol @ 25°C

Tetrapotassium Pyrophosphate

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Tetrapotassium Pyrophosphate

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

Informations écologiques sur les composants

Tetrapotassium Pyrophosphate

Le produit peut contribuer à l'enrichissement excessif du milieu aquatique en nutriments.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

N° ONU (IMDG)

N° ONU (ICAO)

Vif Auto

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Classe ADR/RID

Risque subsidiaire ADR/RID

Etiquette ADR/RID

Classe IMDG

Etiquette IMDG

Classe/division ICAO

Risque subsidiaire ICAO

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

**Groupe d'emballage
(ADR/RID)**

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ICAO)

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

EmS

**Code de consignes
d'intervention d'urgence**

**Numéro d'identification du
danger (ADR/RID)**

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

Législation UE

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

Listes pour la santé et l'environnement

Règlement (CE) N° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, amendé.

Classification de danger pour l'eau

Vif Auto

WGK 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.
Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.
www.autosmartinternational.com
rbutler@autosmart.co.uk
Tel +44 (0)1543 481616

Date de révision 23/02/2015

Révision 1

Remplace la date 23/05/2013

Statut de la FDS Approuvé.

Phrases de risque dans leur intégralité

NC Non classé
R11 Facilement inflammable.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R36 Irritant pour les yeux.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 Contient du 2,2',2''-(hexahydro-1,3,5-triazine-1,3,5-triyl)triethanol, methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate. Peut produire une réaction allergique.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.